

*Compte-rendu de la séance du
Conseil Municipal*



**MARDI 17 NOVEMBRE 2015
18 HEURES 30**

Sous la présidence de Régis TURC, Maire.

Etaient présents :

*Laurence BALESTRI, Gilles BRAJON, Christophe CAYROCHE, adjoints,
Marie-Hélène BRUEL, Isabelle LAURAIRE, Marion CHANEAC, Christelle FIRMIN,
Corinne TRANCHAT, Benoît VALARIER, André BARBAUX, Christophe MOULIN.*

Etait absent excusé: Jean SABATIER

Ont donné pouvoir : Katia TONDUT à Régis TURC
Noé LAURENÇOT à Laurence BALESTRI.

Ont assisté : David GARCIA, représentant la Compagnie du Léopard et
Dominique PLAGNES, Trésorière.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des
Collectivités Territoriales, **M. Gilles BRAJON** a été désigné, **secrétaire de séance**.

Points à l'ordre du jour

Compagnie du Léopard - Saison culturelle 2015-2016

David GARCIA, accompagné de Mme Dominique PLAGNES, a relaté l'historique et fait le point sur la saison culturelle, la fête de la musique et a exposé les projets pour la saison culturelle 2015-2016. La Mairie invitera les associations à se réunir afin de réfléchir à l'évolution de la fête de la musique.

Compte-rendu de la séance du 25 SEPTEMBRE 2015

Il est approuvé à l'unanimité.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Lozère

Monsieur le Maire a informé l'assemblée du « Projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) de la Lozère » que Monsieur le Préfet a présenté aux membres de la commission le 9 Octobre 2015. Après avoir examiné la nouvelle carte, le Conseil Municipal émet l'avis suivant : Le schéma proposé par M. le Préfet, montre que la nouvelle Communauté de Communes autour de Mende est trop restreinte par rapport à la définition du bassin de vie de Mende. Il y a un manque de cohérence territoriale.

Projet d'extension de la salle de la Bioque – demande de Fonds Européens

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à solliciter une subvention aussi élevée que possible au titre du programme Fonds Européens et à signer tous documents utiles.

Vente de parcelles à Languedoc Roussillon Aménagement

Dans le cadre de la réalisation du Parc Régional d'Activités Economiques Jean-Antoine CHAPTAL à Badaroux, le Conseil Municipal a décidé de vendre à Languedoc Roussillon Aménagement, les parcelles du Domaine Privé Communal, au prix de 0.72 € le M², et a autorisé M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Section	N°	Lieu-dit	Surface	Nature
AT	11	LOU MAZEL	27 a 70 ca	Landes
AT	25	LOU MAZEL	52 a 80 ca	Pâtures ou pâturages
AT	26	LOU MAZEL	29 a 25 ca	Landes
AB	160	LOU TRUC DE LA SERBIO	46 a 10 ca	Landes
AC	8	PEYRAFIOC	52 a 12 ca	Landes
AB	126	FOUON DEL RIOU	27 a 80 ca	Futaies résineuses
AB	156	LOU TRUC DE LA SERBIO	59 a 70 ca	Landes
AC	163	L'AGUCHETTE	1 ha 77 a 80 ca	Futaies résineuses
AT	44	LOU MAZEL – 001 Lot 00A0003	04 a 59 ca	Landes
		Surface Totale	4 ha 77 a 86 ca	

Mise à jour du zonage d'assainissement – Enquête publique

Le zonage initial ayant été approuvé le 5 juin 2013, une enquête publique avait eu lieu du 12 janvier 2015 au 11 février 2015. Sur les conseils de la D.D.T., une seconde enquête publique doit être réalisée après réception de l'avis de la DREAL au sujet de l'étude au cas par cas.

Monsieur le Maire a donc présenté l'étude concernant la mise à jour du zonage d'assainissement sur le secteur du futur projet de Parc Régional d'Activités Economiques Jean-Antoine CHAPTAL, établi par GRONTMIJ Environnement et Infrastructures.

Ce dossier a pour objet d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions et contre-propositions afin de permettre à la commune de disposer de tous les éléments nécessaires à sa décision. Le Conseil Municipal a décidé :

- d'arrêter le projet de mise à jour du zonage d'assainissement suivant :

Assainissement collectif existant :- Village de Badaroux

Assainissement collectif futur : - Secteur d'urbanisation future du PLU. Ces zones jouxtant les réseaux d'assainissement existant, elles seront raccordées à l'assainissement collectif - Secteur du Chambon - Parc Régional d'Activités Economiques Jean-Antoine Chaptal.

Assainissement non collectif : - Reste du territoire communal (Hameaux Pelgeires, Nojaret, Bories et habitat dispersé).

Versement de subventions aux associations - année 2015

Sur la proposition de Madame Laurence BALESTRI, 1 ère Adjointe au Maire, les subventions suivantes seront versées aux associations en 2015 :

L'Escloupeto	400
Les Randonneurs	200
Poker Club	400
Diane du Gévaudan	100
Prévention Routière	60
Secours Catholique	60
Secours Populaire	60
Restos du Coeur	60
Coopérative scolaire Ecole Rajchnudel	100
Amicale des Pompiers - Mende	300
APEL Ecole Privée Sacré Coeur	219
Les Confettis Ecole Publique	674
Tarot Club Lozère	200

Questions diverses

Réglementation : M. le Maire informe qu'il a pris un arrêté interdisant la présence des chiens sur les aires de jeux et sur la pelouse de la Mairie. Dans le cas de non - respect de celui-ci, des contraventions interviendront. Des panneaux vont être installés.

Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 : Le tableau des permanences des bureaux de vote a été distribué.

Conseil Municipal des CME-CMJ : La réunion aura lieu le 25 Novembre 2015.

Diagnostic énergétique : M. le Maire a remis à l'assemblée le compte-rendu de la réunion du 26.10.2015 au sujet du bilan énergétique réalisé sur la Commune par Lozère Energie.

Clôture de la séance à 20 h 35.

**Le Maire,
Régis TURC**